

9. TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

Le travail social de proximité consiste à aller à la rencontre de personnes en situation de fragilité pour tenter de préserver ou rétablir leurs liens avec la société (TSP Vaud).

Il est appelé parfois travail social hors-murs (TSHM) et se caractérise par : sa démarche extramuros, la vulnérabilité de ses publics cibles, mais également par le principe de libre adhésion. Cette dernière dicte ses interventions qu'elles soient individuelles ou collectives, réparatrices ou préventives.

ALLER À LA RENCONTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le travailleur social de proximité (TSP) sort des murs de son institution et va à la rencontre de son public cible, là où il se trouve, dans son cadre de vie naturel (squats, abords des écoles, places publiques, etc.).

Cette démarche extramuros obéit à une méthodologie stricte qui requiert beaucoup de temps et de savoir faire de la part du TSP¹ (pages 28-30).

- Etude du milieu
- Présence sur le terrain ("immersion" ou "tournée de quartier")
- Identification (le TSP dit qui il est, pourquoi il est là)
- Tissage d'un lien avec le public
- Accompagnement et intervention

On remarquera que « l'accompagnement et l'intervention » se situent à la fin du processus. Autrement dit, on ne peut pas faire du travail hors-murs sur du court terme.

INTERVENIR SUR LA BASE D'UNE LIBRE ADHÉSION

A l'opposé d'un assistant social en institution (ou d'un policier dans la rue) qui peuvent s'appuyer sur des règlements (sanctions positives / négatives) pour motiver leurs clients, le TSP est un invité en terrain étranger.

Le TSP n'a d'autorité que celle que son public cible veut bien lui accorder:

- Le TSP ne peut donc pas imposer la collaboration de son public (principe de libre adhésion).
- Son action est entièrement tributaire du lien de confiance qu'il a su construire avec son public dans la durée (absence de pouvoir décisionnel).
- La contrainte ne fait pas partie de ses méthodes.

POPULATIONS VULNÉRABLES

Le public cible des TSP sont les personnes en situation de fragilité (multifactorielle /évolutive). Depuis les années 1980, ce public a constamment évolué : « marginaux » dans les squats (1980), toxicomanes des scènes ouvertes de la drogue (1990), jeunes de la rue (2000), habitants de quartier « difficiles » (2010), etc.

INTERVENIR DE DIFFÉRENTES MANIÈRES

Le TSP est un travailleur social polyfonctionnel. Il contribue à prévenir l'apparition des problèmes sociaux et facilite leur règlement quand il le faut. En tant qu'observateur privilégié de la réalité sociale, il peut également alerter les autorités de l'émergence de nouvelles problématiques.

Fonction	Missions
Préventive	Favoriser le maintien et la création du lien social (médiation des différences) Renforcer les facteurs de protection et diminuer les facteurs de risque Intervenir avant que la situation ne se dégrade (intervention précoce) [2]
Réparatrice	Favoriser l' accès aux aides institutionnelles et, surtout, susciter l' appui des proches (réseau naturel) Travailler à la médiation des conflits (individuels, à l'intérieur du groupe, entre le groupe et le reste de la population)
Emancipatrice	Stimuler le pouvoir d'agir des groupes vulnérables (Empowerment) Favoriser la mobilisation, la revendication, l'autonomie
Diagnostic et alerte	Alerter les autorités de l'apparition de nouvelles problématiques sociales et les conseiller sur la manière d'y répondre

	Fonction préventive	Fonction réparatrice
Intervention individuelle	Travail de type éducatif Favoriser l'estime de soi Susciter une participation à la vie sociale	Intervention précoce Orientation vers le réseau institutionnel et activation du réseau naturel (appui des proches)
Intervention collective	Travail de type animation de groupe Création de liens et de valeurs communes au sein du groupe (sport, projet collectif, etc.) Repérage des individus en difficultés	Médiation des conflits au sein du groupe Règlement des différends entre pairs
Intervention communautaire	Travail de type animation/développement communautaire Mise en place d'activités en commun entre le groupe cible et le reste de la communauté Favoriser le décloisonnement, l'ouverture vers l'Autre et la reconnaissance réciproque	Médiation des conflits entre le groupe cible et le reste de la communauté Faire émerger les différents points de vue au travers d'un processus participatif de diagnostic communautaire Faciliter le règlement communautaire des différends

EXEMPLES

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

L'intervention individuelle est une mission de base dévolue à la majorité des TSP. Elle poursuit à la fois une visée préventive et réparatrice.

Préventives

Quel que soit le public, qu'il s'agisse d'un enfant, d'un jeune ou d'un adulte, le travail d'accompagnement consiste à favoriser l'estime de soi,

à développer les compétences personnelles indépendamment du degré d'exclusion et à susciter une participation à la vie sociale³.

Réparatrices

En cas de problèmes, le TSP jouera un rôle de conseil, d'orientation, d'accompagnement et de médiation qui vise à (re)mettre en lien la per-

sonne avec les réseaux susceptibles de répondre à la problématique en jeu⁴.

En agissant in situ, le TSP pourra également s'appuyer sur le réseau naturel de la personne cible (famille, amis, pairs, etc.) pour intervenir.

INTERVENTIONS COLLECTIVES

Le travail collectif, de type animation, est une autre composante importante du travail de rue. Elle permet au TSP d'entrer en contact et de se faire accepter des groupes cibles. Les activités de type collectif constituent un excellent terrain pour le

bon développement des groupes cibles, le partage de valeurs communes, etc. Elles sont également un terrain idéal pour le repérage d'individus en difficulté et l'initiation d'un travail d'aide individuel.

Dans un premier temps, ces inter-

ventions semblent avoir peu d'importance. Par contre, dans un deuxième temps, lorsque la situation problématique apparaît, la qualité du premier temps s'avèrera déterminante pour surmonter la difficulté³.

INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES

Dans son acception la plus large, l'intervention communautaire se caractérise par une action qui ne se concentre pas uniquement sur un groupe cible spécifique mais embrasse l'ensemble des parties prenantes concernées. Elle a souvent une visée préventive, réparatrice voire émancipatrice.

Préventive

Ce type d'intervention a comme objectif d'éviter l'apparition de problèmes liés à l'absence de lien social et/ou à la méconnaissance de l'autre

(le jeune, le vieux, l'étranger, le voisin, etc.).

Elle vise donc le « vivre ensemble » par une plus grande cohésion sociale et un travail de « médiation des différences »^{5 (page 57)}. Elle favorise, entre autres : la multi-culturalité, la participation de l'ensemble des habitants d'un quartier, et le maintien ou l'émergence de réseaux sociaux de solidarité⁴.

Réparatrice

En cas de conflits, les TSP sont amenés parfois à effectuer un travail de

médiation des différents entre un groupe cible (toxicomanes, jeunes, etc.) et des personnes impactées par leurs activités (riverains, voisins, propriétaires d'un centre commercial, etc.)⁶.

Emancipatrice

Certains organismes mettent en exergue le rôle politique du travail de rue : il tente d'enrayer les phénomènes d'exclusion sociale, de redonner la parole aux plus exclus, de réaffirmer le droit à une citoyenneté active et responsable⁷.

Voir aussi dossier 8. Animation socioculturelle

Voir aussi dossier 5. Intervention communautaire

CADRE LÉGAL

EN GÉNÉRAL

Etant donné le nombre de domaines concernés par l'animation, il n'est pas possible d'établir une liste des législations en vigueur.

CHARTRE DU TRAVAIL SOCIAL HORS MURS

GREa et Fachverband Sucht 7 juin 2005.
www.grea.ch/sites

Ce document de référence spécifie que le travail social « hors murs » se conçoit en dehors de tout cadre répressif, sécuritaire, de normalisation ou de contrôle social.

VALEURS

Libre adhésion des populations concernées

Ce principe offre aux populations concernées la totale liberté d'adhérer aux propositions du travailleur social de proximité et impose à ce dernier de respecter leurs choix⁸.

Absence de mandat individuel

Les équipes n'ont pas de mandat concernant des individus précisément désignés. La population concernée n'est pas identifiée de manière nominative^{9 (page 102)}.

Respect de l'anonymat et confidentialité

Les travailleurs sociaux hors-murs ne tiennent pas de fiches et ne communiquent pas les infractions dont ils ont connaissance (des actions spécifiques peuvent toutefois être envisagées en cas de délits graves)^{9 (page 103)}. Un travailleur de rue peut sérieusement mettre en péril la relation de confiance qu'il a patiemment construite s'il divulgue des informations confidentielles^{6 (page 6)}.

MISE EN OEUVRE

CANTON DE VAUD

Actuellement presque 30 communes vaudoises disposent d'un TSP.

RATTACHEMENT INSTITUTIONNEL

Actuellement, les TSP du canton sont rattachés à des organismes spécialisés en toxicomanie, à des organismes du champ socio-sanitaire (espace prévention par ex.) ou à des communes¹⁰.

Les missions et les thématiques d'intervention varient grandement en fonction du rattachement institutionnel des TSP: réduction des risques, exclusion, prévention et promotion de la santé, cohésion sociale, vivre ensemble, etc.

BONNES PRATIQUES

Clarification des missions

Le TSP n'est pas le seul intervenant à déployer son activité dans l'espace public. Son public cible peut être l'objet d'attention d'autres intervenants professionnels (Police, agents de sécurité, etc.) ayant d'autres logiques d'intervention.

Il est important pour les autorités de clarifier les mandats et de veiller à ce qu'ils soient compatibles les uns avec les autres. Le travail de réseau est essentiel.

Le TSP n'est pas un pompier

« Le TSP n'est pas pompier : son rôle n'est pas d'éteindre les incendies, mais de travailler (en amont de ceux-ci) afin d'éviter qu'on les allume ». En engageant un TSP avant l'apparition des problèmes, les autorités se

dotent d'un outil qui contribue à éviter l'apparition de problèmes relatifs à une rupture de lien social. En cas de problème, la présence (de longue date) d'un TSP est de nature à faciliter son règlement avant qu'il ne se développe davantage (intervention précoce).

Diagnostic et alerte

De par leur insertion dans la société, les TSP sont d'excellents observateurs de la réalité sociale.

Ils peuvent dans le cadre de leur travail quotidien avertir les autorités des nouvelles problématiques qu'ils rencontrent (fonction d'alerte) ou, à la demande de ces dernières, effectuer un diagnostic d'une aire géographique donnée (place publique, quartier, etc.).

RESSOURCES NÉCESSAIRES

RESSOURCES HUMAINES

Les TSP doivent disposer de formations de niveau HES ou de licence universitaire dans le domaine des sciences sociales et pédagogiques¹⁰. A ce jour, il n'existe aucune formation de base spécifique.

RESSOURCES FINANCIÈRES

En plus du salaire du professionnel, il est important de disposer d'un budget « de réserve » pour répondre aux besoins qu'il aurait mis en lumière.

RESSOURCES TEMPORELLES

Le travail de rue ne prend véritablement sens que dans la durée. Il implique une présence longue et patiente qui ne peut se réduire à des projets instrumentaux à court terme. Les projets à court terme n'ont de sens que dans la perspective d'une intervention plus communautaire (voir dossier 8.) et comme jalons d'un travail de fond.

Mais jamais ils ne peuvent se substituer à celui-ci et trouver leur justification seulement en eux-mêmes⁷.



OPPORTUNITÉS et LIMITES

EVALUATIONS

De nombreuses démarches hors-murs dans le domaine de la santé (réduction des risques sanitaires/HIV, santé mentale, etc.) ont été évaluées et ont démontré leur efficacité.

OPPORTUNITÉS

- La démarche hors-murs permet d'atteindre des publics peu accessibles qui, autrement ne solliciteraient aucune aide.
- Les TSP sont des alliés utiles aux autorités politiques. Ils permettent de traduire les problèmes à l'intention des élus politiques en amont.

LIMITES

- Le TSP ne remplace pas les intervenants et les structures spécialisées. Il reste avant tout un « généraliste » de terrain, dont la mission est entre autres de faciliter l'accès à une aide spécialisée¹⁰. [10]
- Actuellement, c'est le « local » qui prime. On suppose que les problèmes sociaux (ce que certains appellent la question sociale) sont liés au territoire : le quartier, la zone, le périmètre. Et qu'ils ne peuvent être traités que localement. Or la question sociale ne se limite pas à des problèmes de proximité, de sociabilité primaire (voisinage, relations intergénérationnelles,...). Beaucoup d'autres problèmes, même si les choses sont liées, ne sont pas d'ordre territorial. Quand on ferme une usine [...], c'est lié à la concurrence internationale, à la globalisation économique, mais les conséquences sociales sont renvoyées au plan local¹¹.

OBTENIR DE L'AIDE

CANTON DE VAUD

Les communes du canton qui désirent engager un TSP peuvent faire appel à la plateforme vaudoise du travail social de proximité.

Le coordinateur, les aidera à analyser leurs besoins et, si nécessaire, à mettre en place des modalités organisationnelles (cahier des charges, préavis, etc.).

Plateforme vaudoise des travailleurs sociaux de proximité

c/o Rel'ier

Enning 1, 1003 Lausanne

Tél. 021 323 60 58

www.relais.ch

www.relier.relais.ch/coordination



ROMANDIE

La plate-forme Suisse romande des Travailleurs sociaux hors-murs (TSHM)
c/o GREA

Saint Pierre 3, 1002 Lausanne

Tél. 024 426 34 34

www.grea.ch/plateformes/hors-murs

MANUEL DE RÉFÉRENCE

Dynamo International, «Travail de Rue. Extraits du «Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde»», 2008.

MOTS CLÉS

Travail social de Proximité (TSP), travail social hors-murs (TSHM), travail social de rue, éducation de rue, animation de rue, Street Work, Outreach Work.

SOURCES

1. Dynamo International, «Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde», Bruxelles, 2008.
2. V. Artison, «Le travail social hors murs : un espace privilégié pour le repérage et l'intervention précoce ». interventionprecoce.ch, nov-2010.
3. Dynamo International, «Travail de Rue. Extraits du «Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde»», 2008.
4. GREA et Fachverband Sucht, «Charte du travail social "hors murs" » 07-juin-2005.
5. L. Vandel, Utopie d'occase: la médiation comme référentiel au travail social de proximité (travail de mémoire). Sion: Institut Universitaire Kurt Bösch, 2005.
6. B. Perfetta, «Bilan d'un diagnostic communautaire utilisant la méthode vidéo participative (VP)». www.vidpar.org, 2012.
7. C. Schaut et L. Van Campenhoudt, «Le Travail de rue en Communauté française. Rapport de recherche pour la Fondation Roi Baudouin», Fac. Saint-Louis, Centre d'Etudes sociologiques, Bruxelles, oct. 1994.
8. FASE- fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, «Travail social "hors murs"», 02-déc-2013. [En ligne]. <http://www.fase-web.ch/site/tshm>.
9. J. Libois et L. Wicht, Travail social hors murs. Créativité et paradoxes dans l'action, Éditions IES. Genève, 2004.
10. V. Prats et L. Chinet, «Travail social de proximité. Rapport de synthèse», SSP / Rel'ier, Lausanne, janv. 2005.
11. F. Kinna et A. Cherbonnier, «Le travail social aujourd'hui: mutation ou redéfinition?». Bruxelles Santé (no 30), 22-oct-2013.